



Mission hebdomadaire supplémentaire nécessitant un déplacement

Par **postumus**, le **18/05/2021 à 20:39**

Bonjour, Mon employeur veut que j'accepte de visiter une troisième boutique par semaine (qui se situe à plus de 300 km de mon domicile), je visite 2 boutiques depuis mon embauche et il veut ajouter celle-ci sans rien changer à mon contrat, ma question est : suis-je en droit de refuser ? Je vous joins ci-contre la partie mentionnant mes missions dans le contrat de travail : *support aux magasins (déplacement hebdomadaire dans plusieurs magasins.* et également : *Cette liste n'est ni limitative, ni immuable, le salarié pourra être amené à effectuer toutes tâches relevant de sa qualification professionnelle. Il est dès lors expressément convenu entre les parties que les attributions du salarié pourront évoluer en fonction des nécessités d'organisation au sein de la Société. En tout état de cause, le détail des attributions confiées au salarié pourra faire l'objet d'une fiche de poste, à l'initiative de l'employeur.* Le problème est que, même si le contrat le laisse penser, je ne peux pas accepter une troisième ou quatrième puis 5e boutique... Voilà si quelqu'un peut m'aider ce serait super, un grand merci à vous.

Par **Visiteur**, le **25/05/2021 à 18:45**

Bonjour Rien à relever au niveau de votre contrat de travail, puisqu'il ne précise pas que vous devez visiter 2 boutiques seulement.